

# ROUILLAC

*Commissaires-Priseurs  
Expert près la Cour d'Appel*

*Vendôme, le 23 janvier 2012*

## BUNNY : DÉCOUVERTE D'UNE TOILE INÉDITE DU MAÎTRE IMPRESSIONNISTE AUSTRALIEN

Une toile de Rupert Bunny, le maître impressionniste australien, découverte lors d'un inventaire successoral par Maître Rouillac, commissaire-priseur, sera vendue aux enchères dimanche 29 janvier 2012 à Mer (Loir et Cher).



Les commissaires-priseurs Philippe et Aymeric Rouillac face à la toile de Bunny

C'est lors d'un inventaire successoral classique en compagnie de Maître Jean-Louis Perchet, notaire à Mer près de Blois représentant quatorze héritiers dont l'une née au Portugal, que Philippe Rouillac, commissaire-priseur de Vendôme, a fait une surprise étonnante. À la demande des héritiers de Madame Chadourne-Petit, ancienne pédicure décédée en 2010, il « prise » meubles et objet dans une grande maison bourgeoise, installée le long de la route Nationale. Dans le salon, un joli tableau est accroché au-dessus du piano. Il représente deux femmes sous une tonnelle, dévidant une pelote de laine. La composition est équilibrée, les couleurs claires, la facture bienvenue. La lumière passe à travers les arbres en jouant sur le visage des jeunes femmes, à contre-jour : tout reflète une atmosphère tranquille. Maître Rouillac est sensible à cette belle peinture de facture postimpressionniste, il déchiffre une signature : Rupert C. W. Bunny...

# ROUILLAC

*Commissaires-Priseurs  
Expert près la Cour d'Appel*

Philippe Rouillac, qui est également expert près la Cour d'Appel, diligente maintes recherches sur cet artiste australien : Rupert Charles Wulsten Bunny est né en 1864 et mort en 1947 à Melbourne. Ses œuvres sont conservées au musée du Petit Palais à Paris, mais aussi en Angleterre ou en Russie... et bien sûr dans sa ville natale de Melbourne. La « Art Gallery NSW » de Sidney conserve même un portrait de la femme découverte à Mer : les mêmes traits doux et son chapeau au ruban bleu. Il s'agirait de son épouse, l'artiste et modèle française Jeanne Héloïse Morel, peinte vers 1915.

Si les tableaux du maître Australien sont le plus souvent vendus à Sidney, l'enquête apprend à Maître Rouillac que Bunny a séjourné près de Mer, entre les deux guerres, où il avait un atelier au lieu-dit Les Landes par Suèvres. Ceci explique que maints habitants de Mer possèdent d'autres tableaux de Bunny. Il découvre même que lors d'un précédent partage assez « difficile », les héritiers avaient décidé d'enterrer leur mère, avec son tableau préféré de Bunny, pour ne pas avoir à se le partager... ! Il est vrai qu'elle l'aimait beaucoup... Le joli petit musée de Mer ne conserve pas d'œuvre de ce peintre qui a pourtant passé 10 ans de sa vie aux bords de la Loire.

Cet artiste australien marié à une française est-il venu à Mer sous l'inspiration d'un autre créateur célèbre qui y travaillait : Alexandre Bigot ? La question reste posée. Même si la toile porte une trace d'étiquette d'exposition, on ignore comment madame Chadourne, est entrée en possession de ce tableau. Pédicure masseuse de profession, était-elle la pédicure du peintre ou de sa femme ? A-t-elle été remerciée par le couple pour ses services, alors que Madame Bunny était souffrante, par une toile la représentant ? L'hypothèse n'est pas exclue... Mais alors, pourquoi cette étiquette d'exposition ou de vente ? Quoiqu'il en soit, ce beau tableau de 72 cm de hauteur par 60 cm de largeur sera proposé avec ses mystères lors de la vente aux enchères de l'entier mobilier de Mme Chadourne, le dimanche 29 janvier à Mer au 28, rue Nationale. La mise à prix est de 10.000 €. D'ores et déjà, des galeries australiennes sont sur les rangs...

Vente sur place, à découvrir, parmi des objets de charme et de mobilier rustique. Par commodité la vente se déroulera l'après midi - grâce à l'aimable accueil de la Municipalité de Mer- dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville. Visite le dimanche matin pendant laquelle Me Rouillac expertisera gracieusement tout objet, dont d'autres Bunny si le coeur vous en dit !

**RENSEIGNEMENTS : Aymeric et Philippe Rouillac, commissaires-priseurs**  
**Tél. 02 54 80 24 24, Site : [www.rouillac.com](http://www.rouillac.com)**

**EXPOSITION : dimanche 29 janvier de 10h à 12h.**  
28, rue Nationale 41500 Mer.

**VENTE : dimanche 29 janvier 14h.**  
Hôtel de Ville, place de l'église 41500 Mer.